

# BANQUE PRIME CAPITAL - LES CLONES FRAUDULEUX PRIMECAPITAL-AG.FR - PCAPITAL-AG.FR - MONESPACE- PART.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Ces noms de domaine ont été enregistrés le 26/01/2022, 27/01/2022 et 13/05/2021. Il a été usurpé l'identité d'une banque allemande. Nous avons déjà recensé plus de 100 banques européennes dont le nom a été usurpé ! Cette arnaque est actuellement celle qui génère le plus de victimes. Les sommes sont très souvent importantes.

## Les sites internet

### Le site pcapital-ag.fr

Il a été créé le 27/01/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/pcapital-ag.fr>

### Le site primecapital-ag.fr

Il a été créé le 26/01/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/primecapital-ag.fr>

## Nos recherches

Le site n'est pas accessible. Cette opacité doit être un des critères qui doivent vous faire fuir !

## Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 84 82 49 97

Le numéro 01 87 68 75 32

Il s'inscrit dans une série intéressante :

malakoff-gestion.com	01 87 68 13 57
exodustradecrypto.com	01 87 68 15 88
investing26.com	01 87 68 17 68
lease-expansion.com	01 87 68 54 70
primecapital-ag.fr	01 87 68 75 32

## Les faux noms

Le site utilise :

- M. Nicolas THEVENIN
- Mme Elodie MOREAU

## Les produits

Pour se connecter à la partie privée, il faut utiliser monespace-part.com

Il a été créé le 13/05/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/monespace-part.com>

Il est encore une fois proposé des livrets à des taux impossibles à obtenir.

Nous publions le contrat envoyé à un potentiel client :

[Le-livret-dapargne-du-site-primecapital-ag.fr.pdf](#)

### **Les informations juridiques**

Il a été usurpé le nom de la banque allemande prime capital. Nous publions le lien vers le vrai site :

<https://primecapital-ag.com/>

Le site monespace-part.com est sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 30/11/2022

Le site pcapital-ag.fr est sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 30/11/2022.

Le site primecapital-ag.fr est sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 28/10/2022

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Nous vous communiquons diverses informations selon la situation.

### **Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?**

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à l'adresse [placement@adcfrance.fr](mailto:placement@adcfrance.fr). Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle. Il est demandé une participation financière de 50 € soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

### **Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :**

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

### **ATTENTION !**

**Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.**

**Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.**

**Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à l'adresse [placement@adcfrance.fr](mailto:placement@adcfrance.fr)**

